



ENSUÈS LA REDONNE

Régie Unique

Demande

ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

L'ensemble des prestations périscolaires et extrascolaires peuvent être réglées par prélèvement automatique, le 20 de chaque mois.

Cette demande concerne l'adhésion au prélèvement automatique pour les prestations :

- PÉRISCOLAIRES** (mercredis / accueil périscolaire / étude, cantine et crèche)
- EXTRASCOLAIRES** (vacances)

ENFANTS CONCERNÉS

Paiement des prestations concernant les enfants

NOM	Prénom	Date de naissance

PAYEUR PRINCIPAL

Titulaire du compte bancaire qui recevra l'instruction de prélèvement

Nom / prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

**CETTE DEMANDE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

En signant cette demande d'adhésion, vous autorisez la commune d'ENSUÈS LA REDONNE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie unique périscolaire et / ou extrascolaire.

À tout moment, vous pouvez révoquer ce prélèvement automatique sur simple demande écrite.

En cas de rejet de prélèvement répétitif, la commune suspendra ce moyen de paiement. Dès lors les factures seront à régler par un autre moyen de paiement.

Date : _____

Signature : _____